FRC 3486

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 14918

OPINION

DE

LUCIEN BONAPARTE,

Sur la situation de la République.

Séance de la nuit du 19 brumaire an 8.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

LA République mal gouvernée, tiraillée dans tous les sens, minée par l'affreux épuisement des finances,

THE NEWBERRY LIBRARY

croule de toutes parts..... Point de confiance, et dès-lors point de ressources, ni force, ni ensemble dans le gouvernement; et dès-lors l'incertitude, et la guerre intestine se rallumant par-tout : point de garantie pour les puissances étrangères, et dès-lors point d'espérance d'arriver à la paix.

Tous les cœurs des bons citoyens sentoient le mal; tous les vœux appeloient le remède..... La sagesse du Conseil des Anciens s'est éveillée; mais, les yeux encore fixés sur les dernières tentatives d'une faction exécrable, le Conseil des Anciens a transféré hors de Paris la résidence du Corps législatif.

C'est nous maintenant qui avons l'initiative; nous seuls devons proposer les remèdes à la dissolution générale qui nous menace..... Le peuple et l'armée nous regardent..... Pourrions-nous craindre de sonder la plaie? Pourrions-nous, par une lâche pusillanimité, changer en indignation l'alégresse publique?

Entraînés par le torrent de l'opinion, quelques membres du Directoire ont déposé leur puissance; d'autres les ont imités, persuadés que la cause de tous nos maux est dans la mauvaise organisation du système politique. Il n'y a plus de Directoire exécutif. . . . L'expérience comme la raison prouvent que l'organisation actuelle de la constitution est aussi vicieuse que ses bases sont augustes. Cette organisation incohérente nécessite chaque année une secousse politique, et ce n'est pas pour avoir tous les ans des secousses que les peuples se donnent des constitutions!!!

Le sentiment national universel attribue tous les malheurs de la patrie aux vices de la nôtre. Placés dans la position où nous sommes, à l'abri des factions, nous n'avons point d'excuse, si nous ne faisons pas le bien : si nous oublions aujourd'hui que le salut du

peuple est la suprême loi, si nous ne prêtons pas un prompt appui à l'édifice politique qui s'écroule, nous nous chargeons de l'exécration justement méritée du siècle présent et des siècles futurs....

Il existe des principes constitutionnels, nous voulons tous maintenir ces principes; mais il n'existe plus d'organisation constitutionnelle; car celle qui existe a été violée tour-à-tour par tous les partis. On peut en imposer par des mots vides de sens aux peuples ignorans et crédules; mais on ne peut en imposer au peuple le plus instruit et le plus impatient de la terre. Croyez-vous qu'il ignore que cette organisation, qui ne lui a garanti aucun de ses droits tant promis, et dont tant de mains ont arraché les pages à peine écrites, n'est plus qu'une arme offensive ou défensive dont chaque faction se prévaut tour à tour? .... Et s'il est vrai qu'aucun droit ne soit garanti par elle, devons-nous tarder à la modifier? et si nous tardions, pouvons-nous douter que les fauteurs des dangers de la patrie ne ressaisissent, à la première occasion, le moment que nous aurons laissé échapper? ...

Telle est la question que j'adresse à chacun de mes collègues. Méditons, et prononçons ensuite, dans toute la liberté de notre ame, sur la situation de la patrie.... Cet ancien palais des rois où nous siégeons dans cette nuit solennelle, atteste que la puissance n'est rien, et que la gloire est tout.... Si nous sommes indignes aujourd'hui du premier peuple de la terre; si, par des considérations pusillanimes et déplacées, nous ne changeons pas l'affreux état où il se trouve; si nous trompons ses espérances, dès aujourd'hui nous perdons notre gloire, et nous ne garderons pas long-temps notre puissance: lorsque la mesure des maux se comble, l'indignation des peuples s'approche.

J'ai cru, représentans du peuple, pouvoir vous tenir ce langage : de vos délibérations dépendent la prospérité publique et la paix. Vous devez oublier tous les liens

factices, et ne vous ressouvenir que du bonheur du peuple français dont vous êtes chargés. Je livre à vos méditations profondes les idées que je viens d'émettre. Je demande qu'il soit nommé séance tenante une commission spéciale de neuf membres, chargée de présenter ses vues sur votre situation actuelle et les moyens de l'améliorer.

Ce matin des assassins revêtus de la toge, ont fait retentir ces voûtes des cris de la rage et des accens de la fureur..... Votre courage, celui des soldats de la patrie les ont arrêtés ; à cette heure leur règne est passé. Mais achevons de peindre au monde épouvanté la hideuse physionomie de ces enfans de la terreur. Ce qui se dit dans cette nuit du 19 brumaire, au milieu de cette enceinte, sera répété par les siècles.

Pendant que votre commission travaille au salut de la patrie, permettez-moi de vous entretenir pour la dernière fois de ceux qui avoient juré sa perte.

Il répètent sans cesse les mots d'attentat à la constitution et de sermens violés..... Eux qui, lorsqu'il faut donner au peuple françois le bonheur et la paix, affectent tant de scrupules politiques, que faisoient-ils, que disoient-ils, il y a quelques mois? Avoient-ils alors oublié leurs sermens, lorsque, conspirant dans les ténèbres et réunissant tous les élémens révolutionnaires, ils appeloient la discorde et l'épouvante dans le sein de la patrie, et qu'ils désignoient tous les hommes généreux à la proscription? Croient-ils que nous ayons oublié, que la France ait oublié ces jours de deuil où la terreur gravitoit de nouveau sur l'horizon menaçant? Croient-ils que nous ayons oublié leurs projets de convention, de comité de salut public, de carnage et d'effroi? Qu'avoient-ils fait alors de leurs sermens? Le peuple français nous écoute ; et puisqu'ils osent se parer du masque de la vertu, je veux le leur arracher, et livrer

à la France épouvantée ces figures hideuses, livides encore des projets de destruction anéantis par notre courage.

Ils parlent de vertu, de constitution, de sermens! Qu'ils répondent, je les interpelle. Qu'avoient-ils fait de leurs sermens, ce jour où, dans cette caverne du manége, oubliant leur caractère de représentans du peuple, ils alloient se mêler aux assassins pour appeler les poignards sur nos têtes? Parloient-ils constitution, lorsqu'au milieu de leurs sicaires ils s'écrioient qu'il falloit que le peuple se sauvât lui-même, et que nos têtes n'étoient plus populaires? Audacieux conspirateurs, ils appeloient alors à l'insurrection! et aujourd'hui, lâches caméléons, ils invoquent cette charte sur laquelle ils avoient déja imprimé leurs mains ensanglantées!!!

Ils espéroient faire déborder une seconde fois sur notre sol le torrent de leur affreuse domination, et ils ne trouvoient plus alors que la constitution fût une digue suffisante pour les arrêter; et lorsqu'il s'agit de donner la paix et le bonheur à la France, ils trouvent que cette digue est un obstacle invincible! C'est ainsi que changeant sans cesse de masque, leur figure est toujours la même: c'est la figure affreuse du crime, de la bassesse et de la tyrannie.

Mais ce moment doit les démasquer tout entiers. Nous avions gardé le silence sur leurs complots fratricides, parce que nous devions présumer qu'ils préféroient la générosité à la justice.... Mais ils prennent, eux, la générosité pour la foiblesse, et nous devons cesser aujourd'hui d'être généreux.

Ils parlent toujours du peuple et pour le peuple; eh bien! je l'évoque autour de nous ce peuple répandu sur l'immense République; que ses flots majestueux nous pressent, nous entourent; qu'il nous écoute, et qu'il juge.

Depuis que la constitution existe, les démagogues ne cessent de conspirer contre elle pour lui substituer leur code de 93. Il y a quatre mois qu'ils avoient cru voir arriver le moment de la mort ; ils conspiroient tous les jours et toutes les nuits, et c'étoit sans doute en faveur du peuple : car ils vouloient lui rendre les inappréciables bienfaits du *maximum*, de la famine, des tribunaux révolutionaires, des échafauds, et tant d'autres lois qu'ils appeloient bonheur commun ! La patrie fut en proie un instant aux ennemis étrangers ; et comme s'ils avoient attendu le signal, ils s'élancèrent aussi en vautours sur la patrie, et ils crurent pouvoir accomplir leurs projets. Vouloient-ils alors la constitution de l'an 3, ces sénateurs intègres qui montrent tant de zèle aujourd'hui ? la vouloient-ils lorsque des hordes d'assassins, ramassés par leurs ordres autour de nos palais, préludoient à notre assassinat par les injures ?.... Les voix féroces de leurs frères demandoient notre sang ; et lorsqu'on nous offroit d'une main le poignard, de l'autre on leur offroit le sceptre de plomb. Eux observoient, écoutoient avec complaisance ces hommes bourreaux, ces femmes furies qui souriroient à leurs sourires ; ils traversoient leurs rangs d'un air calme et d'un pas lent, comme le triomphateur qui savoure à longs traits les cris de l'alégresse publique. Ils montroient leurs cartes à ces grouppes infernaux, et ils étoient salués du titre de représentans fidèles..... Oui, ils étoient fidèles à l'assassinat et au brigandage..... et aujourd'hui ils osent parler principes ! Ils ont perdu le droit de le faire. Ils sont condamnés au silence et à l'exécration ; il est passé le temps de l'indulgence et de la foiblesse, et les hommes de bien ont enfin senti que la guerre civile même seroit préférable à l'infamie de leur joug.

Mais vous, pères de la patrie, vous qui voulez donner à la France le bonheur et la paix, vous êtes enfin séparés de ces hommes, et leur petit nombre doit les

épouvanter autant que la multitude de leurs crimes.... Leur groupe affreux est livré à la contemplation du public, à l'animadversion des guerriers..... à l'horreur du monde.

La France, les armées, l'Europe, l'Afrique et l'Asie nous contemplent.... Si nous étions foibles aujourd'hui, nous serions les plus lâches des hommes : quant à moi, j'ai rougi de porter plus long-temps la toge, lorsque les clameurs et les poignards de quelques factieux étouffoient dans cette enceinte les cris de trente millions d'hommes qui demandent la paix ; je rougirois encore de l'avoir reprise, si, délivrés du joug des démagogues assassins, vous pouviez, dans cette séance décisive, reculer devant le salut de la patrie.

Je demande que votre commission soit entendue séance tenante.

Vive la République !

A SAINT-CLOUD, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
19 Brumaire an 8.